



POURQUOI ET COMMENT METTRE EN PLACE UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL AU SEIN D'UN ACM ?

OBJECTIFS

- A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :
- Favoriser l'implication des enfants et des jeunes dans un projet artistique et culturel
 - Valoriser la création
 - Découvrir et faire découvrir le patrimoine local

CONTENU

Au cours de cette journée seront abordés les points suivants :

- Favoriser l'implication des enfants et des jeunes :
- Faire de la structure d'accueil un espace de création et de décision
 - Proposer des projets pour en être acteur

Valoriser la création et non l'objet fini :

- Mettre l'accent sur l'expérience de création plutôt que sur le résultat

Faire découvrir les acteurs culturels locaux :

- Découvrir le patrimoine local et investir son village, sa commune...
- Rencontrer des artistes, transmettre des techniques

MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Les attentes des participants sont répertoriées par le formateur au début de la formation afin d'évaluer leurs connaissances.

Au cours de la formation, la méthode pédagogique est active et participative : les exercices appliqués viennent évaluer l'acquisition des connaissances et les capacités de chacun.

Documents remis : Mémo de formation

SUIVI ET EVALUATION

Emergence par les stagiaires et intervenants

Positionnement en début et fin de formation

Questionnaire de satisfaction en ligne

Attestation de fin de formation

INTERVENANT

Elise AUGUIN, *Chargée de mission «Petite Enfance - Enfance - Parentalité - Prévention» (Fédération Familles Rurales 85)*

REFERENTS PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

Référente pédagogique : Sophie PACÉ

Référente administrative : Emilie CHEVALIER

FAMILLES RURALES Fédération départementale
Maison des Familles - 119 bd des Etats-Unis - B.P. 40079
85002 La Roche-sur-Yon cedex
Tél. : 02 51 44 37 92
Mail : formation@famillesrurales85.org
Siret : 337 929 533 00038
N° d'enregistrement auprès de la préfecture : 52850098885
(cet enregistrement ne vaut pas agrément)

PUBLIC

Professionnels oeuvrant dans le champ de l'enfance et de la jeunesse (animateurs, directeurs)

NOMBRE DE PLACES

De 5 à 14 personnes

CONNAISSANCES REQUISES

Aucune

DATE

10 novembre 2022

DUREE ET HORAIRES

1 jour : 7h00

De 9h00 à 17h00

LIEU

Fédération Familles Rurales de Vendée (ou décentralisation sur un territoire en fonction des inscriptions)

MODALITES D'INSCRIPTION

Au plus tard, 15 jours avant le début de la formation

COÛT

Par participant et par jour : 220 €

Pour un groupe (supérieur au nombre minimum de places) : nous contacter



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

